



Conseil général Boussens

Aux membres du Conseil général de  
Boussens

Pour information aux citoyens de la  
commune

## Convocation

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués(es) en assemblée du Conseil général le

**Jeudi 14 octobre 2021 à 20h15**

à la **grande salle**\* du collège de la commune, avec à l'ordre du jour les points suivants, soit:

1. Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2021, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
2. Préavis municipal N° 3/2021 relatif à l'autorisation de plaider accordée à la municipalité pour la législature 2021-2026.
3. Préavis municipal N° 4/2021 relatif à l'autorisation d'acquisition et d'aliénation de faible importance (art.4, chiffre 6 de la Loi sur les communes et art. 13, chiffre 5, du règlement du Conseil général).
4. Préavis municipal N° 5/2021 – Compétences financières de la Municipalité.
5. Préavis municipal N° 6/2021 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2022 et 2023.
6. Nomination des membres des commissions permanentes :
  - a) pour la durée de la législature 2021 à 2026
    - Commission de recours en matière d'imposition
    - Commission permanente du Développement Régional du Nord Lausannois
  - b) pour une année
    - Commission des finances
    - Commission de gestion
7. Divers.

La Présidente

Barbara Grivel

\* Selon les dispositions sanitaires en vigueur, **le certificat COVID n'est pas exigé pour les conseillers mais le port du masque et le respect des distances sont obligatoires.**

Toute personne souhaitant assister à la séance en tant que **public** (ou presse, etc) devra présenter un certificat COVID.

Tout sera mis en œuvre et organisé pour protéger la santé de tous !